

M. le président fait part à la Société d'une Lettre ministérielle par laquelle le Ministre, avant de donner son approbation aux statuts de la Société, l'engage à faire un corps de ses articles fondamentaux, à les séparer de ceux qui lui servent de Règlement intérieur, et s'il y a lieu, à réviser son Règlement avant qu'il ne reçoive sa consécration définitive. En conséquence, M. le Président décide qu'à la prochaine séance, lecture sera donnée du Règlement de la Société, et que l'on y discutera les modifications que ses membres jugeraient à propos d'y apporter.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour l'élection de M. l'abbé Laporte, comme membre correspondant de la Société historique et archéologique de Château-Thierry. M. l'abbé Laporte, curé de Nogentel, est élu à l'unanimité des suffrages.

Le Bureau présente comme candidat à la place de membre titulaire de la Société, laissée vacante par la démission de M. l'abbé Pignon, M. le D<sup>r</sup> Germain, membre correspondant de la Société. Cette présentation est ratifiée par l'assemblée. Le scrutin pour l'élection de M. le D<sup>r</sup> Germain aura lieu à la séance de décembre.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le président lève la séance.

---

## SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 1866

PRÉSIDENCE DE M. HACHETTE.

La Société historique et archéologique de Château-Thierry s'est réunie sous la présidence de M. Hachette, le jeudi 6 décembre, en la salle ordinaire de ses séances.

Étaient présents à la réunion : M. Hachette, président, MM. Usson, archiprêtre de Château-Thierry, de Vertus, Barbey, Bigorgne, de Tillancourt, Périn, Renaud, Delorme, Harant, Mayeux, Proulle, Buirette, membres titulaires, et MM. le D<sup>r</sup> Germain et l'abbé Laporte, curé de Nogentel, membres correspondants.

M. Marsaux présent au début de la séance, exprime à la Société le regret qu'il éprouve de ne pouvoir y assister.

M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de novembre ; le procès-verbal est adopté.

M. le président annonce à la Société que, sur les fonds affectés à l'encouragement des différentes Sociétés savantes de France, M. le Ministre de l'instruction publique a bien voulu réserver une allocation de 300 francs pour la Société historique de Château-Thierry. Tous les membres présents à la séance, reconnaissants de cette faveur, prient M. le président de vouloir bien porter à la connaissance de M. le Ministre l'expression de leur gratitude et de leurs remerciements.

M. le président donne communication à la Société, des lettres et ouvrages divers qu'il a reçus pendant le mois de novembre des Sociétés savantes de France ; le bilan mensuel accuse la réception de deux ouvrages, dont voici les titres :

1<sup>o</sup> *Assises scientifiques du Centre*, — envoi de la Société de Limoges ;

2<sup>o</sup> *Bulletin de la Société d'archéologie, sciences, arts et belles-lettres de la Mayenne*, I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> volumes.

M. Périn et M. Barbey demandent la parole pour un éclaircissement qu'ils se proposent de donner sur le bronze antique trouvé il y a quelques mois à Brasles. Ces deux Messieurs, sans s'être concertés, sont tombés dans leurs recherches sur un passage de la onzième satire de Juvénal, qui peut jeter quelque lumière sur l'origine et la destination de cet objet d'art. D'après Juvénal, les lits qui servaient dans les repas des Romains, n'avaient pour décoration, au temps où la simplicité régnait encore à Rome, que de rustiques enfants au milieu desquels se voyait une tête d'âne. Un texte d'Hygin vient encore confirmer cette opinion (Fab. CCLXXIV) que les découvertes récentes faites à Pompéi d'objets semblables ne permettent plus de révoquer en doute. En effet, M. le Dr Germain fait passer sous les yeux des membres de la

Société une gravure représentant un de ces lits trouvés à Pompéï, et dont les décorations sont semblables à celles que Juvénal a dépeintes dans sa onzième satire.

De ces renseignements nouveaux et des renseignements nombreux, mais déjà fournis dans une autre séance, dont M. Barbey a entouré cette découverte, il conclut :

1° Que cette tête n'est pas, comme le pensent plusieurs archéologues de Paris, la tête d'un mulet qui porterait dans la science le nom de « mulet bachique », mais la tête de l'âne mythologique de Silène ;

2° Que cet objet d'art peut revendiquer une origine toute romaine,

3° Que sans combattre l'idée que ce bronze pouvait avoir un caractère religieux, sa destination principale était d'orner ou des vases ou plutôt des lits servant aux repas des anciens, destination qui lui avait été donnée dans le Mémoire lu à la Société, avant même que le passage de la satire de Juvénal et la gravure représentant les lits trouvés sous les cendres de Pompéï ne vinssent confirmer cette opinion.

M. de Tillancourt fait part à la Société de la mort de M. Frédéric Troyon, savant géologue suisse. M. Troyon, dans sa deuxième édition d'un de ses ouvrages sur l'existence des cités lacustes parle des trouvailles faites dans l'arrondissement de Château-Thierry d'objets relatifs à ses études. La Société exprime ses regrets sur la mort prématurée de l'illustre savant suisse.

M. le président lit une lettre de M. Fleury, datée du 8 août, par laquelle M. Fleury annonce à la Société le regret qu'il éprouve de se voir obligé, à cause de ses nombreuses occupations, de donner sa démission de membre titulaire de la Société historique de Château-Thierry. M. le président espérait toujours que M. Fleury reviendrait sur sa détermination, mais devant de nouvelles instances de sa part, M. le président fait part à la Société de sa démission. Il sera procédé, à la

prochaine séance, à la présentation d'un membre, titulaire en remplacement de M. Fleury.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour l'élection de M. le Dr Germain comme membre titulaire de la Société; M. Germain ayant obtenu l'unanimité des suffrages est déclaré membre titulaire de la Société historique de Château-Thierry.

M. le Président, en remettant à la Société le pouvoir qu'elle lui avait confié en 1866, remercie ses collègues de l'honneur qu'ils lui ont fait en l'appelant depuis trois ans à la présidence de la Société. M. le président s'est exprimé ainsi :

« Mes chers collègues ,

« Au moment de quitter le poste d'honneur où trois fois déjà vous avez daigné m'appeler, malgré mon insuffisance, je ne peux avoir dans le cœur et sur les lèvres qu'un seul sentiment, un sentiment de profonde gratitude pour l'extrême indulgence que vous n'avez cessé de me témoigner, et pour le bon esprit fraternel qui vous a toujours animé dans nos paisibles débats. Vous n'avez jamais oublié que dans toute société petite ou grande, la division c'est la ruine. Grâce à ce grand et salutaire principe dont vous ne vous êtes jamais écartés et qui a banni de notre sein toute rivalité égoïste, vous avez su me rendre facile et douce une tâche qui m'avait paru tout d'abord redoutable et au-dessus de mes forces.

« Qu'il me soit permis d'ajouter que, grâce aussi à vos intéressantes recherches et à vos solides études, cette tâche qui m'intimidait, n'a pas été sans gloire; je vous en apporte aujourd'hui même une preuve palpable dans l'allocution que S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique, bon juge en ces matières, vient de nous accorder par arrêté du 29 novembre dernier, à titre d'encouragement; faveur toute spéciale qu'il faut d'ordinaire mériter au prix d'efforts prolongés. Mais ici l'éclat des découvertes et le caractère original des études ont suppléé au nombre des années; c'est ainsi que dès vos débuts vous avez brillamment conquis un rang honorable parmi ces fécondes

associations qui sur tous les points de la France fouillent et scrutent religieusement notre vieux sol, théâtre de tant de révolutions, pour y retrouver les moindres vestiges du passé et avec eux les graves enseignements autrefois trop dédaignés, qu'une saine philosophie peut y puiser.

« Persévérez donc, Messieurs et bien chers collègues, persévérez dans la voie de constants labeurs et en même temps de douces jouissances où déjà vous vous êtes engagés si résolument et avec tant de succès; continuez votre travail d'abeilles, butinant autour de notre chef-lieu tout ce qui se rattache aux vieilles traditions, et avant tout, ce qui est original et neuf. Je sais que dans le monde, dans le monde léger et superficiel, on est assez disposé à confondre les antiquités et les vieilleries, mais cela ne prouve qu'une chose c'est que la science vraie a besoin d'être vulgarisée : ce sera votre œuvre, Messieurs, dans cette splendide contrée où rien de beau et de bon ne doit manquer.

« Persévérons surtout dans ce bon et salutaire sentiment d'union fraternelle qui nous a si bien guidés jusqu'à présent. Ignorons toujours les rivalités mesquines et jalouses, triste privilège des médiocrités. Aimons la science pour la science, et qu'à l'avenir comme dans la passé nos efforts ne connaissent qu'un but : l'honneur et la prospérité de notre Association. »

La Société accueille avec une satisfaction visible les paroles de M. le président, et elle tâchera, par la bonne harmonie qui régnera toujours entre ses membres et son zèle pour les travaux d'archéologie et d'histoire, de mériter les encouragements que M. le président a bien voulu lui adresser, et de réaliser les espérances qu'il a conçues pour sa prospérité et son avenir.

La Société procède ensuite au renouvellement de son bureau pour l'année 1867. Sont nommés au scrutin secret pour 1867 :

Président, M. Hachette; vice-président, M. de Vertus; secrétaire, M. Buirette; vice-secrétaire, M. Renaud; trésorier, M. Périn; archiviste pour les livres et manuscrits, M. Barbey; archiviste numismate M. Mayeux.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le président lève la séance.

---